

Date de transmission de l'acte: 28/06/2024
Date de réception de l'AR: 28/06/2024
081-218100469-DE_2024_41-DE
A G E D I

République française
TARN

CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 27 juin 2024

Date de la convocation : 19/06/2024

Le jeudi 27 juin 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 18	Présents :	Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Sandrine CAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Ghislaine GUILLERMIER
Présents : 15		
Représentés : 2		
Absents et excusés : 1	Représentés :	Géraldine NOEL représentée par Peggy AMALBERT, Stéphan POUGET représenté par Philippe COUDERC
Pour :	Excusés :	
17		
Contre : 0	Absents :	Gérard ASSEMAT
Abstentions : 0		
Secrétaire de séance :		Guy BARDET

Délibération n°DE_2024_41

Objet : Délibération de la décision modificative n°3 - Budget Communal 2024

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Investissement		Recettes	Dépenses
202-428	Frais réalisation documents urbanisme	0,00 €	1 894,50 €
231-404	Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	-1 894,50 €
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00 €	0,00 €
TOTAL		0,00 €	0,00 €

Fait en séance les jour, an et mois susdits
Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Date de transmission de l'acte: 28/06/2024

Date de reception de l'AR: 28/06/2024

081-218100469-DE_2024_41-DE

A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ



Mis en ligne le : 29/06/2024

Le/La secrétaire
Guy BARDET

